

# VOTRE MODÈLE D'AFFAIRES MÉRITE-T-IL 50 000\$ ?

DÉPOSEZ  
VOTRE  
PROJET

## APPEL À PROJETS

Québec, ville entrepreneuriale – deuxième cohorte

Date limite : 1<sup>er</sup> mars 2017, 16 h

Financement de projets entrepreneuriaux innovants  
Accessible aux entreprises privées et d'économie  
sociale de moins de cinq ans d'existence

Pour tous les détails :

[www.ville.quebec.qc.ca/entrepreneuriat](http://www.ville.quebec.qc.ca/entrepreneuriat)

VILLE DE  
QUÉBEC

l'accent  
d'Amérique

## Un nouvel appel à projets : *Québec, ville entrepreneuriale – deuxième cohorte*

La Ville de Québec, par sa Division de l'entrepreneuriat et du développement régional, met en place l'appel à projets *Québec, ville entrepreneuriale - deuxième cohorte*. L'objectif est de soutenir la création d'entreprises innovantes, structurantes et créatrices d'emplois ainsi que d'encourager la relève entrepreneuriale sur le territoire de l'agglomération de Québec par le financement de **projets entrepreneuriaux avec un modèle d'affaires innovant et solide**.

Pour cet appel à projets, **l'enveloppe totale prévue est de 400 000 \$**. L'aide financière sera octroyée sous forme de **contributions non remboursables** et se décline en deux volets ciblant les entreprises privées et collectives.

La date limite pour le dépôt de candidatures dans le cadre de la deuxième cohorte de l'appel à projets Québec, ville entrepreneuriale est le **1<sup>er</sup> mars 2017, à 16 h**.

Pour obtenir tous les détails, les conditions d'admissibilité et les modalités de dépôt de projets, les personnes intéressées peuvent visiter la page de l'appel à projets - Québec, ville entrepreneuriale :

([http://www.ville.quebec.qc.ca/gens\\_affaires/entrepreneuriat/appel\\_a\\_projets.aspx](http://www.ville.quebec.qc.ca/gens_affaires/entrepreneuriat/appel_a_projets.aspx))

et au [ville.quebec.qc.ca/entrepreneuriat](http://www.ville.quebec.qc.ca/entrepreneuriat)

([http://www.ville.quebec.qc.ca/gens\\_affaires/entrepreneuriat/index.aspx](http://www.ville.quebec.qc.ca/gens_affaires/entrepreneuriat/index.aspx)).